

INFOS
RIVERAINS

Mairie de Béthune
1 rue de la République
59100 Béthune
Tél. 03 20 41 41 41
www.bethune.fr

RÈGLEMENTATION DE LA CIRCULATION
ET DU STATIONNEMENT

Afin de permettre la libre circulation de la Ducasse du Mont-Liébaud, nous vous informons que la circulation et le stationnement des véhicules sur la zone de la Ducasse du Mont-Liébaud sont interdits du 9 au 16 juin 2021 à l'exception des véhicules de la Ducasse du Mont-Liébaud.

Plan de la zone de la Ducasse du Mont-Liébaud

BÉTHUNE
59100

Ducasse du Mont-Liébaud du 9 au 16 juin 2021

Publié le 04 juin 2021



SOURD OU MALENTENDU



1 CLIC